

Syndicat mixte du Grand Saumurois

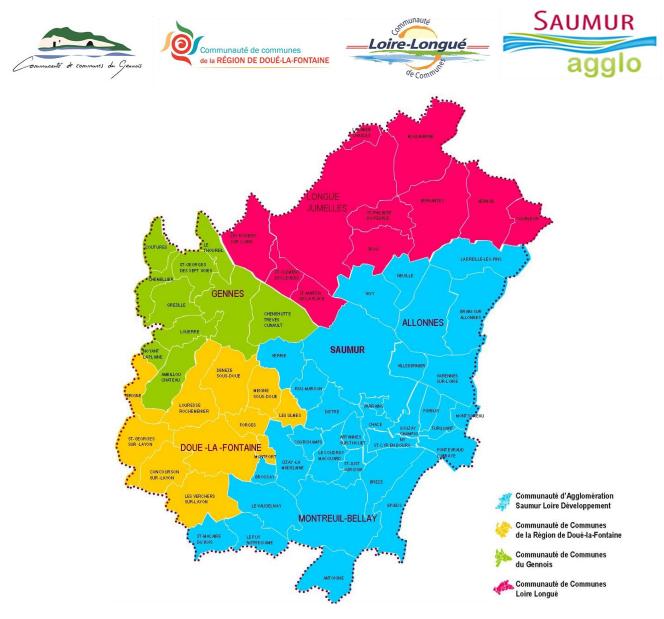
Europe 2020 -Diagnostic territorial stratégique



Version 24/11/2014

Territoire de coopération entre les EPCI de Saumur agglo, de Loire Longué, de la région de Doué la

Le Syndicat Mixte du Grand Saumurois fait partie de la Région Pays-de-la-Loire et du département du Maine-et-Loire. Son périmètre couvre 4 intercommunalités et 64 communes. Il regroupe 101 112 habitants (INSEE RGP 2013).



Le syndicat est issu de la fusion des syndicats du Pays Saumurois et du schéma directeur du Grand Saumurois. Ses statuts ont été entérinés par arrêté préfectoral le 18 décembre 2013. Le Grand Saumurois exerce deux compétences pour l'ensemble des communautés adhérentes :

- □ La compétence « SCoT » au sens des articles du code de l'urbanisme
- □ La compétence « animation-coordination, contractualisation des projets d'intérêt collectif à l'échelle du Grand Saumurois »

PREAMBULE

Lors de l'assemblée des territoires du 10 juin 2014, le Président de la Région des Pays de la Loire a confirmé l'intention d'adosser à l'appel à projet des programmes européens ITI et LEADER, la présentation d'une stratégie territoriale élaborée à l'échelle du territoire de contractualisation régionale.

Le Grand Saumurois chef de file du nouveau contrat régional, est ce territoire – page ci-contre, présentation -.

Le diagnostic stratégique qui suit a été construit à partir de ressources croisées et complémentaires :

- des données quantitatives issues de l'INSEE, de la DREAL, et de l'observatoire de la Maison de l'emploi Saumur Loire Vallée d'Anjou,
- des diagnostics thématiques territoriaux récemment réalisés par différents acteurs et partenaires la Maison de l'emploi, le PNR Loire Anjou Touraine, la CCI, les intercommunalités ou par le Grand Saumurois. Les thèmes ainsi traités sont ceux de la santé, la forêt, le tourisme, l'environnement, l'économie et l'emploi.
- des programmes prospectifs et projets de territoire récemment menés : dispositif « Agir Pour » en 2012, les Agenda 21 de Saumur agglo (2011) et de la région de Doué la Fontaine (2013), le PCET de Saumur agglo (2013), la charte et le PCET du PNR Loire Anjou Touraine, les résultats de l'enquête Saumurois réalisée par la CCI 49 en 2012.
- des données qualitatives issues des ateliers de travail, menés par le Grand Saumurois en mai 2014, complétés par des groupes thématiques animés par Saumur agglo en juin 2014 pour son territoire. Des entretiens d'acteurs en août et septembre réalisé par le Grand Saumurois ont enrichi l'analyse.
- un recueil des observations lors des débats politiques menés dans les différentes instances des intercommunalités et du grand saumurois.

Ainsi, de multiples acteurs ont participé à la démarche d'analyse – de manière non exhaustive : la Maison de l'emploi, le Parc Naturel Loire Anjou Touraine, les EPCI membre du Grand Saumurois, les services techniques de Saumur Agglo, de la ville de Saumur, l'Etat, les chambres consulaires, l'agence de développement, le conseil général, ... Il a été rédigé par le Grand Saumurois avec l'appui de l'analyste territoriale – SIG de Saumur agglo.

Ce diagnostic est la synthèse de ces approches diverses, conduisant à une analyse synthétique des grandes tendances du territoire, et présentées selon les thèmes attendus pour la candidature.

Il servira de base à l'évaluation de la stratégie 2020 et des programmes européens déposés.

Sommaire

PREAMBULE	3
SOLIDARITES TERRITORIALES ET HUMAINES	5
Dynamiques territoriales	5
Dynamiques démographiques et sociales	7
Qualité de vie et services	9
Insertion et inclusion sociale	12
En synthèse, les premiers enjeux	14
ENVIRONNEMENT, MOBILITES ET TRANSITION ENERGETIQUES	15
Infrastructures et mobilités	15
Environnement, patrimoines et paysages	21
Gestion des ressources	24
Climat et énergies	26
En synthèse, les premiers enjeux	28
ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION	29
Entreprises et productions	29
L'économie présentielle	34
L'emploi et la formation	39
Dynamiques et réseaux économiques	41
En synthèse, les premiers enjeux	43
GLOSSAIRE	44



GRAND SOLIDARITES TERRITORIALES ET HUMAINES

La dynamique du Grand Saumurois ne peut être isolée, ne serait-ce que par son histoire qui la relie tout autant aux marches du Poitou, au Val de Loire Unesco et à Angers. Les références économiques communes sont nombreuses. Ses entreprises sont aussi mobiles et rayonnent sur le Département et en dehors avec les territoires du Thouarsais, du Loudunais, du Bourqueillois ou du Chinonais. Par exemple, la gare ou le centre hospitalier de Saumur rayonnent à cette échelle de territoires et sur les villes moyennes proches.

Dynamiques territoriales

UN GRAND SAUMUROIS AUX MARCHES DE DEUX GRANDS TERRITOIRES

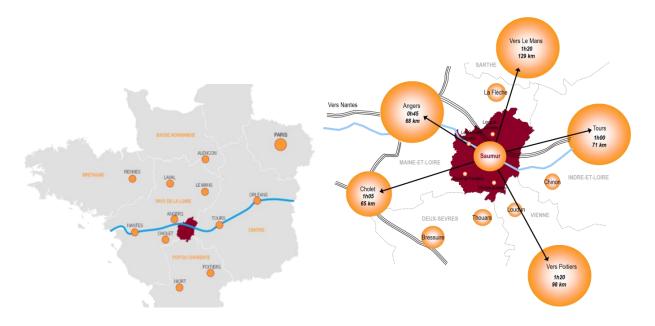
- Au centre d'un pentagone formé par Angers, le Mans, Tours, Poitiers et Cholet, le Grand Saumurois rayonne au-delà des limites administratives et s'inscrit dans un système interurbain offrant des relations transversales interrégionales et nationales – schéma ci-après.
- ☐ C'est un « carrefour » connecté à des grands axes routiers (avec l'A 85 et l'A11) et ferrés.
- ☐ Un territoire au cœur du Val de Loire UNESCO et du Parc Naturel Loire Anjou Touraine reflet d'une grande variété de richesses naturelles qui participent à son attractivité.
- □ Saumur peut par ailleurs s'identifier comme le territoire d'influence des villes moyennes qui l'entourent : la Flèche (15 108 hab), Thouars (9 622hab), Chinon (7 911 hab.) et Loudun (6 904 hab.).
- Des actions communes ponctuelles avec les territoires riverains notamment pour le tourisme et le vin.
- □ Une affirmation difficile entre deux métropoles Tours et Angers et à la limite de plusieurs Régions et Départements
- □ Le saumurois tarde à trouver sa complémentarité entre deux dorsales urbaines régionales St Nazaire-Nantes-Angers-Le Mans Paris et Poitiers-Tours-Orléans-Paris.
- Des partenariats trop ponctuels avec les villes moyennes riveraines.

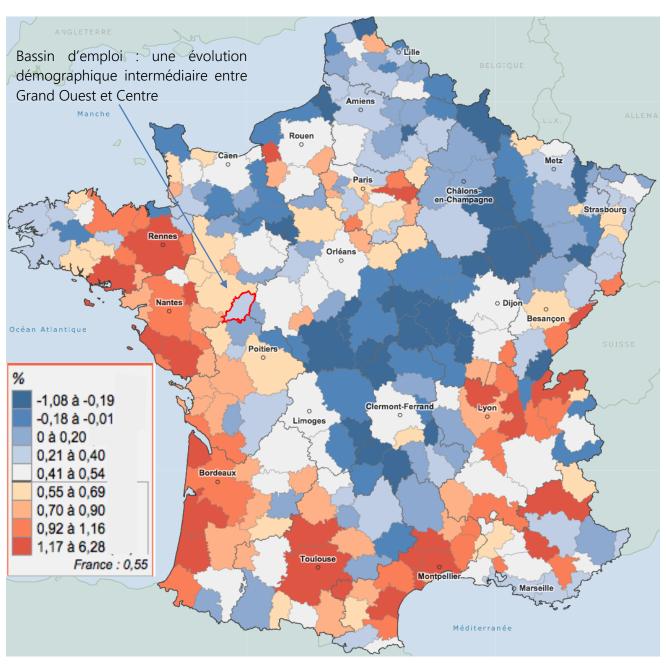
MENACES

Un territoire écarté des grands choix de développement et d'équipements, impulsés par les métropoles et les Régions

OPPORTUNITES

Un positionnement géographique appuyée par des capacités ferrées et autoroutières et par une reconnaissance labellisée qui ouvre des perspectives d'économie et de partenariat avec les territoires voisins: Loudun, Chinon, Bourgueil, Thouars.





Dynamiques démographiques et sociales

A T O U T S

- ☐ Ces dix dernières années le territoire a gagné chaque année 623 habitants.
- ☐ Cette croissance s'explique pour plus de la moitié par l'arrivée de nouvelles populations.
- □ Dans un bassin d'emploi à la charnière entre deux évolutions démographiques : entre Grand Ouest et Centre (carte territoire nationale ci-avant)

Des villes qui décroissent ou stagnent en population

- ☐ La croissance de la population a été trois fois plus importante sur les communes rurales.
- □ La Ville de Saumur représente ¼ de la population du territoire.
- ☐ Globalement, les pôles urbains se dépeuplent notamment la ville de Saumur qui perd des habitants depuis 1982.

Une population vieillissante en partie liée à l'afflux de retraités immigrants

- ☐ L'indice de jeunesse est inférieur (0,97) au département (1,16) et à la région (1,08).
- □ 26% de la population ont plus de 60 ans. Ce taux est nettement supérieur sur la ville de Saumur (28%).

Des disparités et des clivages sociaux apparents

- □ Les disparités de revenus sont très fortes : 17,6% des ménages pauvres et 13,8% des foyers du département redevables de l'ISF.
- ☐ Les 2/3 de la population sont composés d'ouvriers et d'employés.
- □ Les revenus moyens du territoire sont inférieurs à ceux du département, de la région et de la France.
- □ La moitié des foyers fiscaux sont non imposables et 18% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté.
- □ La part des bénéficiaires de minima sociaux est plus importante sur le Grand Saumurois (6%) au regard du département et de la région (5%).

Zoom SAUMUR ville: En juin 2014, une nouvelle cartographie « politique de la ville » a été publiée. Désormais, un seul quartier est identifié: Le Chemin Vert (au lieu de 4 auparavant). Ce quartier présente des difficultés socio-économiques: une part importante de jeune (38%) et de + 60 ans (25%). Plus de la moitié des familles sont monoparentales. Seulement 32% des 18-24 ans sont scolarisés. 15% de logements sont vacants. 82% sont locataires. 47% d'actifs occupés et un taux de chômage estimé à 28%.

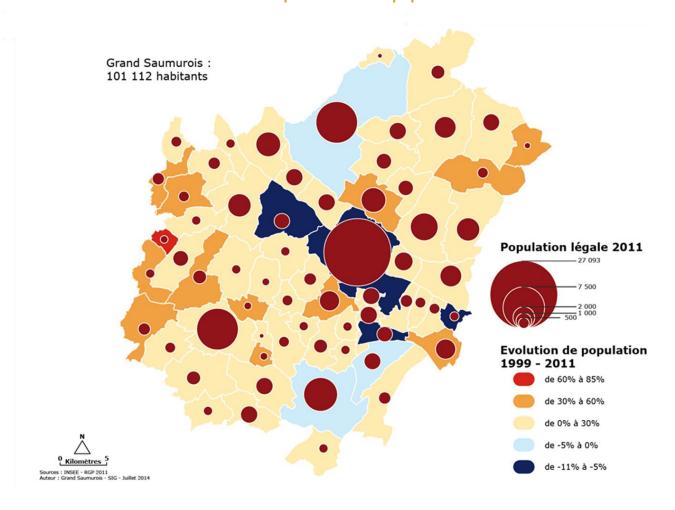
MENACES

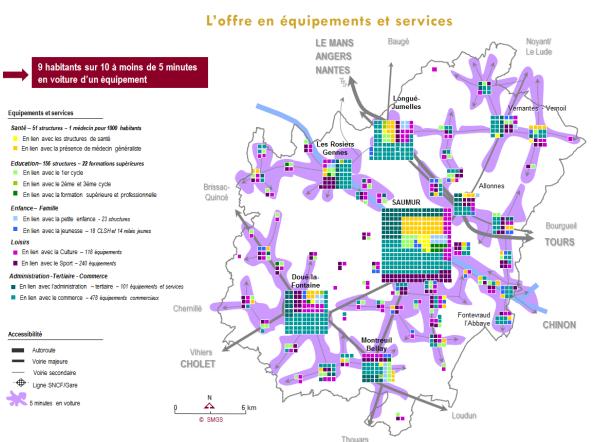
- La baisse démographique des villes accentue leur charge d'équipements et de services.
- Les déplacements entre ville et campagne s'accroissent ce qui représente un coût financier, énergétique et environnemental.
- L'intensité des disparités sociales font craindre une précarisation croissante des ménages.

OPPORTUNITES

Les seniors peuvent être un moteur de la nouvelle économie résidentielle tournée vers les services : la silver économie.

Evolution et répartition de la population





F A I B L E S S E S

Qualité de vie et services

SERVICES, EQUIPEMENTS, FONCTIONS SUPERIEURES

TOUTS

- □ Diversité de l'offre en services et équipements : 22,7 pour 1000 habitants ce qui est presque identique à la région (22,9) mais inférieur au département (25,3) carte ci-avant.
- □ Saumur concentre plus d'1/3 des équipements et services dont les plus structurants théâtre, campus, lycées, centre hospitalier, notamment. Dans une moindre mesure, Longué-Jumelles (8,7%) Doué-la-Fontaine (11,8%), Montreuil-Bellay (6,4%), Gennes/Les Rosiers-sur-Loire (8,7%) disposent d'une offre locale.
- □ Le taux d'équipement culturels et de loisirs pour 1 000 personnes est de 2,41 ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale (1,84) et inférieur à la moyenne départementale (2,92).
- □ La part des seniors saumurois et la distance entre Angers et Tours, sont ici en matière de commerces et de loisirs un véritable atout.
- □ 42 créations d'entreprises dans l'administration, l'enseignement et la santé en 2013.
- □ La concentration des équipements administratifs et tertiaires se fait essentiellement sur Saumur et dans une moindre mesure (antennes locales) sur Doue-la-Fontaine, Montreuil-Bellay, Gennes/Les Rosiers pour répondre aux besoins locaux.
- ☐ Le secteur public est très présent (armée, hôpital, enseignements et administrations)
- □ A l'échelle du Grand Saumurois, 1/3 des communes ne disposent pas ou plus du tout de commerces alimentaires de proximité.
- □ La part commerciale des centres des villes décroit comparativement aux zones périphériques. Saumur est exclu de l'aide aux petites entreprises FISAC.
- □ La population éloignée des villes attend plus en services et loisirs et génèrent plus de déplacements.
- ☐ La plupart des équipements publics sont anciens et énergivores.
- □ Des inégalités d'accès : éloignement combiné à un manque de moyen de locomotion et d'accessibilité pour les personnes à mobilités réduites ; une population vieillissante qui attend plus de services de proximité

MENACES

- L'isolement : les populations des communes rurales sont isolées des lieux de commerce et services, particulièrement les seniors.
- Le dépérissement des centres face à l'attractivité et au développement de zones périphériques.
- L'entretien et le maintien d'un parc d'équipements dont l'utilisation peut être rare.

- L'aire de chalandise du Grand Saumurois allant au-delà du territoire et portée par sa ville centre Saumur.
- La réforme territoriale invitant à restructurer l'organisation entre communes pour mieux conforter le niveau de services et d'équipements.

LOGEMENTS ET HEBERGEMENTS

Α	
Т	
0	
U	
Т	
S	

- $_{
 m }$ + 14% de logement par rapport à 1999 (soit 52 617 logements en 2013).
- □ Une connaissance et des services organisés par les collectivités, avec des lieux d'information et de conseils pour les habitants: ADIL, espace Info Energie, OPAH...
- □ Un programme de renouvellement urbain sur la ville de Saumur et un nouveau contrat de ville.
- Quelques opérations d'habitat durable des expérimentations et des concours d'idées avec le Parc naturel régional
- ☐ Une nomenclature tuffeau et un réseau de partenaires techniques reliant habitat et artisanat
- □ Il existe une offre pour les jeunes sans ressources avec le CAVA sur Saumur.
- □ Des dispositifs d'animation et d'aides financières sur tout le territoire OPAH
- □ Le territoire compte peu de logements collectifs (21,3%) par rapport aux moyennes départementales (30,6%) et régionales (28,7%).
- □ L'offre locative est inférieure à celle du département (38,3%) mais similaire à celle de la région (34%).
- □ 10% de logements vacants dont 3% depuis au moins 3 ans.
- 6% de logements privés potentiellement indignes
- □ Des logements anciens : un peu +50% datent d'avant 1949.
- □ Des coûts d'adaptation des logements élevés, accentués par la complexité de la réhabilitation du patrimoine tuffeau.
- □ Des copropriétés qui se dégradent sur Saumur, en raison de l'augmentation des charges d'énergie et du vieillissement des constructions
- □ Des dispositifs d'aides financières à échéance (arrêt des OPAH en 2016).

MENACES

- Des occupants ou propriétaires en difficulté financière et/ou technique pour réhabiliter leur logement face aux nouvelles normes énergétiques.
- Une offre détendue mais des besoins pour les seniors et jeunes adultes.

OPPORTUNITES

- Des savoir-faire techniques pour réhabiliter le tuffeau et une organisation de conseils sur l'habitat.
- Des nouvelles formes urbaines et des potentiels à exploiter.

SANTE

F A I B L E S S E S

- □ Les densités de professionnels de santé de premier recours (généralistes, infirmier(e)s, dentistes, kinésithérapeutes) sont proches du niveau régional mais restent inférieures.
- □ D'autres professions sont présentes sur le territoire : 37 pharmacies, 8 sages-femmes, 28 orthophonistes, 18 pédicures podologues.
- □ Les principaux établissements pour l'ensemble des hospitalisations en médecine, chirurgie et gynéco-obstétrique sont : le Centre Hospitalier de Saumur : 31%, la clinique de la Loire : 29%, le CHU d'Angers : 16%.
- □ Les situations sont contrastées pour l'offre de premier recours. Le Longuéen et le Gennois notent une faible densité de dentistes. Saumur Agglo dénombre beaucoup de généralistes de + 60 ans. Le Douessin compte une faible densité d'infirmiers libéraux.
- □ Depuis 2007 le nombre de spécialistes a diminué (gynécologue, ophtalmologue, pédiatre, psychologue) avec une densité de 33 spécialistes pour 100 000 habitants (taux inférieur au département, à la région et à la France).
- □ Sur le Grand Saumurois, la situation est préoccupante en ce qui concerne l'offre en médecins spécialistes, même si la plupart des spécialités médicales sont représentées. Certaines d'entre elles sont absentes : la pédiatrie, la rhumatologie. Une fragilité accentuée par les départs en retraite de certains spécialistes (psychiatres, ...).
- ☐ A noter un indice d'hospitalisations totales élevé sur le territoire en comparaison à la région et à la France. Ce fait est aussi constaté pour les hospitalisations potentiellement évitables.

MENACES

- La pression exercée sur les équipements et services de santé est d'autant plus forte que les besoins augmentent avec le vieillissement.
- Augmentation de la précarité sociale
- Evasion de la population sur des territoires mieux dotés.

- S'appuyer sur les équipements structurants qui existent: une clinique, un centre hospitalier, des hôpitaux locaux, des maisons médicales...
- Mobiliser les acteurs socioprofessionnels et les collectivités autour d'un projet commun : le Contrat Local de Santé.

AIBLESSES

Insertion et inclusion sociale

LES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

TOUTS

- Des structures de prise en charge : personnes âgées, handicap, souffrance psychique. Et une histoire reliée à ces structures confirmant des savoirs faires et des compétences locales.
- □ Le territoire présente une histoire ancienne et ancrée de services de coordination et d'aide pour le maintien à domicile des personnes âgées (Coordination autonomie, CLIC, PAERPA...).
- □ Des aides à l'amélioration et l'adaptation du logement via les volets OPAH
- □ Le développement des services à la personne création d'entreprises, économie sociale

Zoom sur Saumur Ville : Les maisons de quartier permettent aux personnes en difficulté de rencontrer des associations et des personnes qualifiées. Ces structures développent également des actions sociales dans les quartiers. Pour les personnes en souffrance psychique, une structure d'environ 15 places verra le jour en 2016.

- une offre déficitaire en hébergement au regard du département et de la région, et au vu de sa démographie et de la précarité des publics seniors ou handicapés.
- Un taux d'équipement faible, inférieur au département ou à la région en places d'accueil de jour (prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés), en structure d'hébergement temporaire (provisoire, pour un soutien momentané), en ESAT pour le territoire est inférieur à celui du département.
- □ Les acteurs sont nombreux, les services diversifiés, les informations et les bons interlocuteurs sont parfois difficiles à trouver.
- Une adaptation des logements qui reste insuffisante au regard du taux de publics.

Zoom sur Saumur Ville: Le poids des 60 ans et plus parmi la population du quartier reste le plus important à Delessert (36%) et à Dampierre-sur-Loire (35%). A l'inverse, le Centre-Ville et le Chemin Vert comptabilisent une faible part de cette tranche d'âge (21% et 25%). De surcroît, l'indice d'évolution des générations fait part d'un vieillissement attendu plus important à Saint-Lambert-des-Levées (1,64) et à Dampierre-sur-Loire (1,69) dans les années à venir (indice de 1,26 à l'échelle de la ville).

MENACES

- Précarité et isolement des personnes âgées.
- L'orientation vers le maintien à domicile : services, aides financières, accompagnement des publics.

OPPORTUNITES

- Valoriser les dispositifs, les équipements et services existants.
- Mobilisation des acteurs socioprofessionnels autour d'un projet commun : le Contrat Local de Santé.

Þ

- Le développement d'un Point d'Accès aux Droits est envisagé pour les personnes bénéficiant du RSA, les personnes non imposables et les personnes en situation de surendettement.
- ☐ Il existe des structures et des actions à destination des jeunes (relais jeunes, Point information jeunesse, centres sociaux...). Celles-ci sont généralement portées par des associations ou par les collectivités. Ces derniers constituent un relais pour l'éducation et la prévention auprès des jeunes.
- □ Des dispositifs de transports solidaires, de conduite accompagnée solidaire, de transport à la demande et de transport en communs à destination des jeunes existent.
- ☐ Les jeunes sont peu « mobiles ». Les équipements et services pour les jeunes sont insuffisamment développés, et font l'objet d'importantes disparités géographiques.
- □ Les jeunes rencontrent des difficultés pour s'installer sur le territoire. Les étudiants et les moins de 25 ans ne peuvent bénéficier du RSA et ne peuvent donc prétendre à un logement. Aujourd'hui, seul le CAVA propose une réponse.
- □ Une délinquance toujours présente : activités illégales, dégradations de cages d'escaliers ... Une délinquance qui augmente en milieu rural d'environ 14% entre 2012 et 2013.
- □ Selon l'INSEE, la région Saumuroise est caractérisée par un faible taux d'emploi et des difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par les jeunes de moins de 25 ans. Les jeunes ont un niveau d'études peu élevé et sortent du système scolaire plus fréquemment sans diplôme.
- □ Peu de politiques menées en matière de santé à destination des jeunes malgré des questions importantes comme les drogues, l'alcool, la violence, les grossesses précoces...

Zoom sur Saumur ville: En 2009, les 6-24 ans représentent environ 20% de la population dans la majorité des quartiers. Au Centre-Ville et au Chemin Vert en revanche, la part des 6-24 ans sur l'ensemble de la population du quartier est plus importante (26% et 29%). Le quartier du Chemin Vert et celui de la Gare-Croix Verte ont les taux de scolarisation des 15-17 ans les plus faibles (85% et 89%). En 2009, les quartiers prioritaires et le Centre-Ville ont un taux de pauvreté supérieur à celui de la ville. En effet, au Chemin Vert, 55% des ménages ont des revenus disponibles inférieurs à 954€ par mois, contre 33% au sein des Hauts Quartiers, 28% à la Croix Verte et 24% au Centre-Ville.

MENACES

- Augmentation/maintien d'une forme de précarité.
- Manque de formation/de qualification.

- Les jeunes du territoire constituent en grande partie son avenir : potentiel de diplômés, de salariés, d'innovation...
- Des structures existantes, des acteurs mobilisés.
- Valoriser le potentiel des jeunes et l'inscrire comme une opportunité pour l'avenir du territoire à travers la formation.

En synthèse, les premiers enjeux

SOLIDARITE TERRITORIALE ET HUMAINE

Dynamiques territoriale et démographie :

- Par Renforcer la ville de Saumur et les pôles urbains environnants pour maintenir la capacité d'organisation et d'attractivité du territoire
- Atténuer les disparités sociales et les clivages en cherchant une représentation des classes intermédiaires (cadres sup, cadre moyens)
- Développer le dialogue et la coopération avec les territoires voisins : Loudun, Chinon...

Oualité de vie et services :

- Promouvoir la rénovation des constructions notamment sur l'aspect énergétique et l'adaptation des logements
- Poursuivre la structuration de l'offre d'hébergement et l'accès au logement pour tous.
- Multiplier les actions de rénovation urbaine en cohérence avec les actions de cohésion sociale
- Maintenir les dispositifs existants pour la création, la reprise et le soutien au développement des entreprises.

Insertion & inclusion sociale

- Améliorer la coordination, la visibilité et l'accessibilité de l'offre de prévention en faveur des jeunes.
- Développer des dispositifs et des politiques ciblées : accompagnement, prévention, offre de logement



GRAND & ENVIRONNEMENT, MOBILITES ET SAUMUROIS TRANSITION ENERGETIQUES

Infrastructures et mobilités

INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET FERREES

T O

grands axes routiers et autoroutiers (carte ci-après)

- □ des échanges proches, dans la carte autoroutière nationale : A85 et accès rapide à l'A11
- □ La mise à 2x2 voies de la Ronde à Doué la Fontaine est en cours de finalisation et doit se prolonger jusqu'à Cholet.
- □ La finalisation du Schéma routier prévoit la mise à 2x2 voies de Distré à Montreuil-Bellay (permettant une meilleure liaison avec Thouars - Poitier) et de Montreuil-Bellay à Doué-la-Fontaine.
- □ Des formes alternatives de déplacements : covoiturage, auto-partage, destinéo ... et des associations de transports solidaires.

carrefour ferroviaire et un potentiel fret :

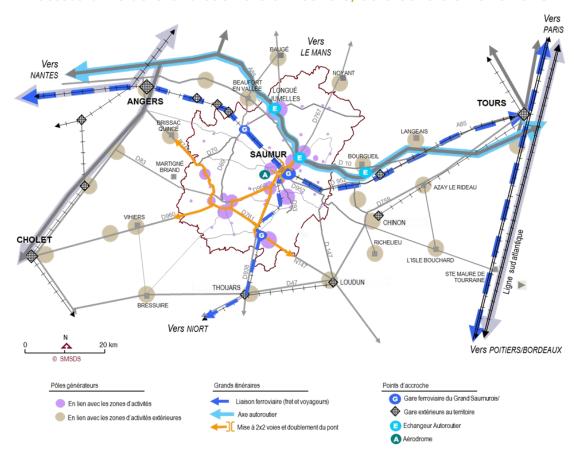
- □ 2 gares (Saumur et Les Rosiers-sur-Loire) et une halte ferroviaire à Montreuil-Bellay. La fréquentation des gares et haltes du territoire a globalement augmenté de 25% ces dix dernières années.
- potentiel de développement pour le fret avec la mise en valeur de structures déjà existantes notamment sur la ZA de Méron à Montreuil-Bellay. Ce site dispose d'un potentiel pour devenir une plate-forme logistique multimodale fer/route.
- □ Un accès de l'autoroute décentrée par rapport à Saumur
- Des liaisons routières est-ouest qui omettent l'accès à Saumur ville et l'enclavent. Un centre hospitalier peu accessible.
- □ Malgré la force de son réseau, la fréquence des trains reste insuffisamment attractive, pour les salariés, les entreprises, et les étudiants.
- □ Une population active de plus en plus mobile : les 2/3 des actifs quittent chaque matin leur

MENACES

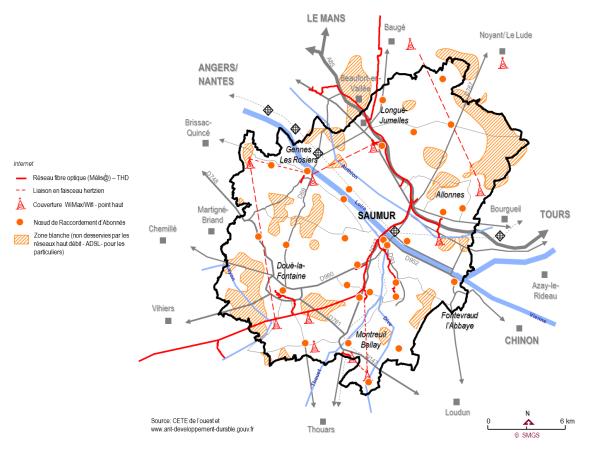
- Un désintéressement des petites gares
- la dépendance aux déplacements routiers
- des territoires proches mieux structurés

- > Un schéma routier en cours de finalisation.
- La desserte TER et les intersecteurs TGV de la Gare de Saumur

L'accessibilité du Grand Saumurois : routière, autoroutière et ferroviaire



L'accessibilité numérique



F A I B L E S S E C

NUMERIOUE & TELECOMMUNICATIONS

(carte ci-avant)

A T O U T S

- ☐ Un cadre de gouvernance régional (SCORAN) et départemental (SDTAN) établi, qui va donner lieu à une déclinaison opérationnelle aux échelles locales.
- L'ensemble des zones d'activité de Saumur Agglo et des Anjou Actiparc disposent en entrée de zone d'un accès à la fibre optique.
- □ la ville de Saumur est en zone AMII, la couverture FTTH est à réaliser par un opérateur privé.
- □ Le territoire est inégalement pourvu en desserte haut débit et très haut débit.
- □ Les capacités d'investissement des collectivités sont amoindries dans un contexte de fortes contraintes sur leurs finances publiques, pesant sur leurs marges de manœuvre.
- □ Toutes les entreprises des zones d'activités ne bénéficient pas d'une desserte en fibre optique (le reste à charge de l'entrée de la zone à l'entreprise revient soit à l'entreprise, soit aux collectivités).
- fracture numérique territoriale : Des zones blanches sont encore présentes sur le territoire ce qui renforce les inégalités sociales et accentue l'hétérogénéité des niveaux de services.

MENACES

un facteur concurrentiel : l'accès au très haut débit > frein aux entreprises et frein à l'attrait résidentiel

OPPORTUNITES

- L'inscription de l'aménagement numérique dans les différents projets et documents stratégiques régionaux (SCORAN) et départementaux (SDTAN).
- L'apport du numérique dans un processus de transition énergétique (développement du télétravail...) et en matière d'innovation, de développement économique et d'offre de services.

LE POIDS DES TIC DANS L'ECONOMIE ET L'INNOVATION

A T O U T S

- □ Le développement du numérique entraîne pour chacun de nouvelles manières de travailler, de consommer, de s'informer.
- □ Les TIC apparaissent comme une filière à fort potentiel de croissance en lien avec :
 - Le renforcement de la compétitivité des entreprises : développement et usage d'applications à forte valeur ajoutée (cloud computing, plateformes collaboratives virtuelles, e-commerce, e-santé, e-tourisme...).
 - L'amélioration de la relation du citoyen administré avec les institutions publiques.
 - L'essor de l'e-santé et l'anticipation de la dépendance.
 - Le développement du télétravail : qu'il s'agisse du télétravail à domicile, en lieux dédiés

F A I B L E S

ou nomade.

- L'appui à la recherche d'emploi : outil au service de l'emploi et l'insertion professionnelle (médiation, soutien à la recherche d'emploi, entretiens de pré-sélections de candidature). Cela permet de réduire les déplacements et étendre le territoire de recherche.
- □ Le développement maitrisé des transports : les enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés aux transports vont nécessiter un recours plus actif aux « transports intelligents » (covoiturage, optimisation des trajets, recherche de modes de transport « doux ») qui passe par un développement et un déploiement de techniques adaptées (outils d'affichages, applications,...).
- □ Des inégalités d'accès au Très Haut Débit, il existe encore des zones blanches sur le territoire.
- □ La capacité d'adaptation des réseaux pour absorber ces nouveaux usages.

MENACES

- La fracture numérique territoriale qui renforce les inégalités sociales et accentue l'hétérogénéité des niveaux de services.
- Le manque de desserte en fibre optique des zones d'activités peut constituer un frein pour l'installation d'entreprises.

OPPORTUNITES

- S'appuyer sur les spécificités du territoire et sur les TIC pour innover, renforcer la compétitivité des entreprises
- Développer davantage la relation conception/recherche en s'appuyant sur le nouveau campus.

MOBILITES

ATOUT

- une irrigation bus avec Saumur Agglo Bus et le Conseil Général
- □ Saumur semble bénéficier d'une bonne desserte grâce à sa densité d'habitat et d'activités économiques, les autres pôles moins

Offre modale:

- □ Le vélo-bus et le pédi-bus se développent en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.
- □ Le transport à la demande (CG 49, Agglo Bus, associations) permet de répondre à des besoins spécifiques notamment pour les personnes âgées.
- □ La Maison de l'emploi et différents partenaires ont mis en place la plateforme Mobil 'info.
- ☐ Il existe des dispositifs de transports solidaires sur Doué-la-Fontaine.
- □ Les pratiques de covoiturage se multiplient et s'officialisent avec la création d'aire de covoiturage.
- ☐ Les circuits touristiques sont reconnus notamment la Loire à vélo.
- □ L'inter-modalité se développe avec des aménagements réalisés ou à venir : Gare de Saumur, PEM Balzac, Gare des Rosiers-sur-Loire.

- commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Plus des ¾ se déplacent en voiture (« auto-solisme »).
 Diminution de la fréquentation ces dernières années (2007-2013) : 5 % pour Agglo Bus. Un réseau tourné vers les scolaires qui représentent les 2/3 des usagers des bus et autocars. Seulement 3 % des actifs les utilisent.
- ☐ Une offre plus limitée en dehors de Saumur ville.
- □ Saumur ville : pas d'évolution du réseau urbain depuis de nombreuses années.
- peu de liaisons sécurisées pour les déplacements doux en dehors des centres urbains, ce qui explique la faible par modale du vélo dans les déplacements (environ 8%).
- ☐ Une partie du territoire se trouve à l'écart des grands itinéraires « cyclos-touristiques » (Loire, Authion et Thouet à vélo).
- □ Les aires de covoiturage sont peu connues et parfois sous utilisées.

MENACES

- L'information sur l'offre
- ▶ L'isolement des publics ruraux notamment publics fragilisés et personnes âgées

- Une organisation des bus et des modes solidaires
- Les modes doux et alternatifs existants

Les caractéristiques paysagères du Grand saumurois



FAIBLESSE

Environnement, patrimoines et paysages

PAYSAGES & PATRIMOINES

(Extrait du plan paysage – ci-contre)

A T O U T S

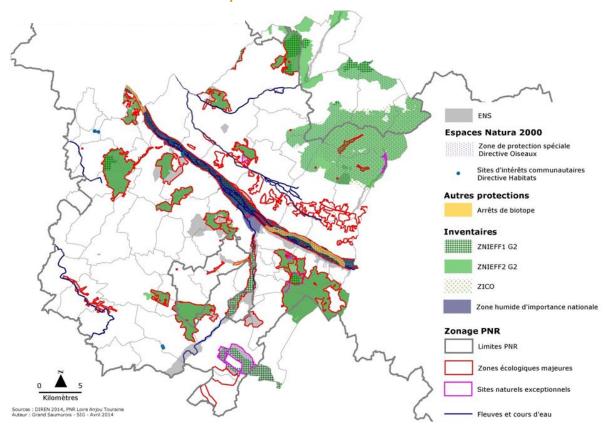
- □ Des matériaux typiques : le tuffeau blanc et ocré, le schiste, l'ardoise bleutée et l'argile rouge (tuiles et tommettes).
- Des patrimoines bâtis emblématiques : nombreux châteaux et manoirs, moulins, édifice religieux, édifices de l'époque moderne (hôtel de ville), un théâtre à l'italienne...
- Des milliers de kilomètres de troglodytes (en coteau ou en plaine).
- □ Le territoire est au cœur du Val de Loire UNESCO et du Parc Naturel Loire Anjou Touraine.
- □ Un territoire labellisé : Villages de charme, Ville d'art et d'histoire, Petites cités de caractère...
- Des unités paysagères variées : couverture forestière, plaines alluviales, prairies bocagères, cultures maraichères, horticoles, céréalières, viticoles.
- Les troglodytes et les cavités souterraines connaissent un abandon croissant qui entrainent de nombreuses problématiques de sécurité car les sites se dégradent.
- □ Le manque de qualification des espaces publics, des entrées de villes et l'intégration des zones d'activités et de certaines opérations d'aménagement nuisent à l'image du territoire et des entreprises et donc à son attractivité.

MENACES

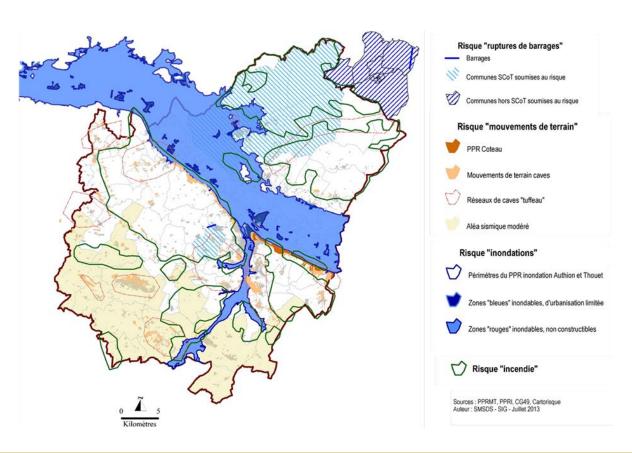
- des paysages altérés et une standardisation de l'habitat avec le développement « pavillonnaire »
- peu de moyens pour la préservation, l'entretien et la valorisation du patrimoine historique

- Le PNR et l'inscription du Val de Loire Unesco, et les bonifications financières associées.
- Saumur, ville emblème du patrimoine saumurois, classée ville d'art et d'histoire

Les caractéristiques naturelles et environnementales



Les risques naturels



FAIBL

RICHESSE NATURELLE & VULNERABILITE AUX RISQUES

(cartes-ci avant)

A T O U Biodiversité et qualité des milieux

- □ Une richesse environnementale exceptionnelle qui fait l'objet de reconnaissances scientifiques, de protections réglementaires et de nombreux inventaires. Ceux-ci couvrent presque 30% du territoire carte ci-contre -.
- □ Des valorisations économiques, sociales et environnementales adaptées aux milieux ; par exemple :
 - La Loire Natura 2000 et ses prairies pâturées,
 - d'autres prairies comme la champagne de Méron sont en partie cultivées et font l'objet de mesures spécifiques (DOCOB, Mesures Agro-Environnementales ...)
 - des espaces boisés dont une partie dispose de documents de gestion qui permettent de concilier préservation et valorisation de la ressource.
- □ La trame verte et bleue est identifiée.
- ☐ En prévention des risques inondation et éboulement de coteau, il existe 3 documents : les PPRI Authion et Thouet, et le PPR Coteau.
- ☐ Il existe un atlas et un guide des cavités sur le territoire de Saumur Agglo.
- □ Une plate-forme régionale d'innovation permet d'expérimenter des solutions de valorisation et de réemploi de ce gigantesque stock foncier.
- □ 80% des communes sont soumises à au moins 3 risques différents. Les inondations, les mouvements de terrain (effondrement de cavités, éboulement de coteau...) et les feux de forêt sont les plus importants. Ce qui touche près de 95% de la population.
- □ Des milliers de kilomètres de galeries souterraines inconnues ou méconnues
- ☐ Peu d'accompagnement financier

MENACES

- La dégradation de la biodiversité et l'atteinte aux milieux.
- la vulnérabilité face aux risques et notamment le risque inondation

- les trames vertes et bleues et leur déclinaison paysagère
- les démarches récentes en faveur de la restructuration des réseaux de haies, de la préservation des zones humides, des prairies de Loire...

F A I B L E S S E S

Gestion des ressources

QUALITE DE L'EAU, TRAITEMENT DES DECHETS

A T O U T

Eau:

- □ La qualité des eaux de surfaces est globalement bonne mais parfois moyenne sur certains cours d'eau.
- Les eaux souterraines, abondantes du faite des caractéristiques géologiques, constituent une ressource importante pour la distribution d'eau potable et pour l'agriculture. Une bonne qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.
- □ Il existe des périmètres de protection autours des points de captage d'eau potable afin de garantir une bonne qualité de cette eau.
- □ Les milieux humides et aquatiques sont des habitats essentiels pour la biodiversité.
- □ Des outils existent, les SAGE : Val d'Authion, Aubance et Thouet (en cours de création).
- □ La gestion des eaux usées est assurée par des systèmes d'assainissement collectifs et autonomes.

Déchets:

- ☐ Environ 535 kg de déchets/habitant/an. Après tris et compostage, 25 à 40% restent à valoriser. L'usine de Lasse permet de traiter et de valoriser énergétiquement les déchets ménagers résiduels.
- □ Saumur Agglo a reçu en 2011 le label QualiTri, reconnaissant ainsi la qualité de son service de collecte des déchets ménagers.
- ☐ Un climat propice pour les cultures mais 1/3 des entreprises pratiquent l'irrigation.
- □ Augmentation des prélèvements en période d'étiage, pollutions agricoles, industrielles, urbaines et domestiques...
- □ L'imperméabilisation des sols, la suppression des réseaux de haies, la topographie ... entraînent des problématiques de gestion des eaux pluviales.
- □ Il existe encore des assainissements autonomes qui ne sont pas aux normes.
- □ Certains déchets ne sont pas encore valorisés alors qu'ils disposent d'un potentiel non négligeable (déchets alimentaires, déchets verts...)
- □ Difficultés d'intégration de la formation dans le modèle économique des entreprises notamment des TPE/PME.

MENACES

- La quantité et la qualité de la ressource en eau
- Risque sanitaire et pollution
- Le ruissellement

- Les dispositifs et outils existants : SAGE, CTMA...
- La mise en place de mesures agroenvironnementales

RECONQUETE DES MILIEUX URBAINS ET GESTION DU FONCIER

Α	
Т	
0	
U	
Т	
S	

- □ quelques formes urbaines récentes moins consommatrices d'espace (en travaillant sur l'organisation, la diversité des habitats, la hauteur des bâtiments...)
- □ des démarches d'éco-quartiers, des concours « habiter autrement »,
- □ un PLU intercommunal engagé (CC Doué la fontaine) un SCoT engagé
- □ le renouvellement urbain sur trois quartiers de Saumur (La Croix Verte, les Hauts Quartiers et le Chemin Vert) qui ont fait l'objet d'un PRU, de CUCS...,
- □ le Quartier de la Herse à Montreuil Bellay ainsi que la plupart des zones d'activités présente un potentiel de densification.
- □ l'élaboration des documents d'urbanisme : SCoT, PLU/PLUi.
- des friches comme l'ancien site GDF à Saumur, l'ancienne décharge de Montreuil-Bellay...
- ☐ La mobilisation des ressources foncières « revalorisables » est souvent complexe à mettre en œuvre, coûteuse, nécessite une anticipation foncière et parfois une dépollution du site.
- □ Toutes les collectivités du Grand Saumurois ne sont pas au même stade d'identification de leur potentiel de renouvellement
- ☐ Peu d'anticipation de maitrise du foncier.

MENACES

L'étalement urbain et donc la consommation des espaces agricoles et naturels.

- Le GIE Anjou Urbanisme Durable avec des dispositifs tels que le Schéma d'Aménagement Communautaire, le Programme d'Action Foncière travaille sur cette question... Ces dispositifs ouvrent droit à des aides pour la mise en œuvre opérationnelle. Le Gennois et le Douessin ont déjà fait appel aux services du GIE.
- L'évolution des pratiques en matière d'urbanisme est au cœur des enjeux pour une économie des ressources foncières et le rôle des collectivités territoriales, tant stratégique qu'opérationnel, est déterminant. L'habitat comme les activités, les infrastructures et les équipements sont concernées.

F A I B L E S S E S

Climat et énergies

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

TOUTS

- □ Le climat du Saumurois se caractérise par deux types d'influences : océanique et continentale. Les écarts de températures restent modérés, les hivers sont doux et les étés chauds. Les précipitations sont peu abondantes et réparties sur l'ensemble de l'année. Les vents proviennent essentiellement d'ouest voire du sud-ouest, leur force reste modérée (3 à 4m/s). La durée d'ensoleillement est en moyenne de 1800 h par an.
- □ Le territoire dispose globalement d'une bonne qualité de l'air. En période estivale, la qualité de l'air est bonne 8 jours sur 10 et en hiver 7 jours sur 10.
- □ Des approches territoriales intégrées énergie-climat avec un volet « adaptation » : PCET du PNR Loire Anjou Touraine (2006) et de Saumur Agglo (2011).
- □ Une animation agenda 21 région de doué la fontaine et des actions PNR avec animation public. le Contrat d'objectifs du PNR a développé un savoir et une mobilisation sur le sujet du bâtiment et de la réhabilitation tuffeau.
- □ Des actions corrélatives sur le bâtiment avec la maison de l'emploi (prévision des compétences « GPECT » bâtiment durable.
- □ Des températures moyennes prévisionnelles pour le Saumurois d'ici 2100 qui augmenteraient de 2,5°C à 3,5°C.
- □ Des publics encore peu mobilisés et éduqués
- □ Le transport et l'habitat consomment beaucoup d'énergie (68%) et la produisent également beaucoup de CO2 (53%).

MENACES

Impact du réchauffement climatique sur :

- les activités économiques notamment l'agriculture avec 1/3 des entreprises qui pratiquent l'irrigation. En cas de manque d'eau, les cultures à fortes valeurs ajoutées seraient impactées.
- la qualité de l'air
- l'augmentation et/ou l'aggravation des risques naturels (irrigation, effondrement de coteau...).

- la loi de transition énergétique
- la TRIA portée par les chambres et les partenaires associatifs ou organismes (alizée, civam)

- □ Des gisements d'énergies renouvelables :
 - du photovoltaïque qui produit un peu plus de 11 000 MW par an.
 - des éoliennes du territoire qui produisent 8 000 MW par an.
 - Des installations biomasse ne sont pas toutes recensées mais il existe plus d'une dizaine de grands sites sur le territoire.
 - Des initiatives locales qui se développent autour de la méthanisation (projet sur Douéla-Fontaine ...).
 - Des déchets à traiter
- □ le contrat d'objectif territoire de l'ADEME avec le Pays saumurois a permis de quantifier et mobiliser les ressources en faveur de la méthanisation notamment.
- □ Des chaufferies bois collectives à Saumur, à Forges notamment. Le développement de l'énergie bois abbaye, ... -.
- □ Deux approches territoriales intégrées énergie-climat (PCET) à l'œuvre.
- □ Des efforts importants à fournir en matière de production d'énergie renouvelable pour répondre aux attentes règlementaires.
- □ Des ressources non mobilisées à la source : problème d'approvisionnement

MENACES

La hausse des prix de l'énergie crée une plus forte vulnérabilité des ménages par rapport à leur facture énergie « transport et habitat ».

- Des PCET, un agenda 21
- L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire afin de réduire le recours aux énergies fossiles pour répondre aux enjeux de la transition énergétique
- L'organisation de la filière bois, en commençant par la gestion durable de la forêt.

En synthèse, les premiers enjeux

ENVIRONNEMENT, MOBILITES ET TRANSITION ENERGETIQUE

Environnement, patrimoine et paysages

- Faire du respect de la biodiversité un facteur de développement économique et de croissance, notamment à travers le développement d'un tourisme et d'une agriculture durable.
- Valoriser le patrimoine troglodytique et les cavités pour en faire des espaces/supports de développement et non plus des espaces à risque ou menaçants.
- Valoriser les aménités patrimoniales et environnementales par l'entrée paysagère, ouvrant sur le tourisme et l'attrait résidentiel : entrée de ville, corridor Loire et rivières, grands panoramas...

Accessibilité et mobilité durable

- Améliorer l'offre, travailler la complémentarité des différents modes de transports pour gagner en efficacité pour permettre aux populations de réduire leurs déplacements et de les effectuer autrement.
- > Ouvrer pour une couverture numérique progressive
- Mettre en œuvre les actions déclinées dans les PCET pour maitriser la consommation énergétique et réduire les émissions de CO2 sur le territoire pour maintenir une bonne qualité de l'air.
- Promouvoir la transition énergétique par l'activité économique (recyclage, circuit, produits)
- Développer une politique d'urbanisme durable en intégrant l'anticipation du foncier, permettant de préserver pour les années à venir les capacités de développement, d'aménagement et de production agricole.

Entreprises et productions

UNE INDUSTRIE SAUMUROISE DIVERSIFIEE (7,3% DES ETABLISSEMENTS)

A T O U T S

- □ Le solde de création d'entreprises est positif et en progression : 558 en 2012 dont 15.4% dans la construction et 7% dans l'industrie.
- □ Près de 8000 salariés soit 1/5ème des effectifs.
- □ 39 créations d'entreprises industrielles en 2013.
- □ Accompagnement des entreprises et des salariés dans l'esprit de l'initiative MétalJob qui a été menée par la maison de l'emploi
- Quatre secteurs regroupent près de la moitié des effectifs : la métallurgie, les produits des industries alimentaires, la fabrication des équipements automobiles et les produits en caoutchouc et en matières plastiques. Parmi ces quatre secteurs, ce sont ceux de la métallurgie et des produits alimentaires qui sont les plus représentés.
- □ Le territoire compte 5 pôles industriels sur Saumur, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Doué-la-Fontaine et Chacé dont deux disposent d'un accès ferré.
- ☐ Au niveau de l'emploi, la situation est plus contrastée : gain pour Longué-Jumelles et Doué-la-Fontaine, stabilité pour Montreuil-Bellay et perte pour Chacé et Saumur.
- □ Les activités artisanales de « sous-traitance industrielle » (121 établissements et 45 % du secteur de l'artisanat de production). Ces entreprises réalisent essentiellement des prestations de sous-traitance de spécialité, associant à la fabrication, de nombreux services (conception, prototypage, assemblage de sous-ensemble, installation mise en route tests, finitions, maintenance).
- □ Pas de secteurs dominants, ce qui peut poser des problèmes pour développer des actions.
- □ Faiblesse de démarche de clusterisation structurée et de grosses entreprises
- □ Manque de travail en réseau et d'interconnexions entre les acteurs
- ☐ Très petites entreprises qui n'ont pas toujours une bonne connaissance du marché du travail.
- □ Existence de pépinières d'entreprises généralistes et parfois peu adaptées à des domaines d'activités spécifiques.
- Un mangue de formations pour favoriser « la formation tout au long de la vie »

MENACES

Le manque de main d'œuvre qualifiée.

OPPORTUNITES

- > Offres foncières et immobilières existantes.
- Accessibilité ferrée de deux zones d'activités

E S S

E S

- des très petites entreprises, 90% au 31 décembre 2011 selon INSEE.
- Acteurs majeurs de l'économie locale et saumuroise, les métiers de l'artisanat répondent aux besoins quotidiens des habitants et d'autres acteurs (entreprises, collectivités). Les établissements implantés sur le territoire représentent 15% du nombre d'établissements artisanaux du département et 4100 salariés.
- □ Une activité omniprésente sur le territoire : 96% des communes disposent d'au moins une entreprise artisanale.
- ☐ Artisanat : Un secteur d'activité dynamique : + 20 % du nombre d'établissements entre mars 2004 et mars 2014. Tous les secteurs d'activités ont évolués mais trois secteurs ont connus une forte évolution (> à 20%) : réparation, transport, services ; bâtiment, TP, production.
- □ La Maison de l'emploi travaille à la montée en compétence des entreprises et des salariés via la GPECT.
- Réflexion sur la filière « bâtiment durable » engagée par la MDE et le PNR, aboutissant à une mobilisation des artisans autour d'une plate-forme de formations, conseils et développement de marché.
- □ La filière bâtiment est en pleine mutation (habitat éco-performant, RT 2012, création de label conditionnant les crédits d'impôts...) et doit faire face à de nouvelles demandes des consommateurs qui cherchent à réduire leurs charges.
- □ Difficulté des entreprises artisanales à s'associer, notamment en ce qui concerne les tâches administratives par individualisme, et crainte de la concurrence.

MENACES

L'adaptation des entreprises aux nouvelles normes environnementales et aux attentes des particuliers pourra poser problèmes aux petites entreprises : coût et temps de formation.

OPPORTUNITES

- Accompagnement des entreprises et des salariés par la maison de l'emploi dans le cadre de la GPECT.
- > Plateforme bâtiment durable en perspective
- Formation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises.
- Offres foncières et immobilières existantes.

E S S E

- □ 16 118 salariés soit 39 % des salariés du département sur ce même secteur mais seulement 3 528 emplois ETP dont près de 50% dans les cultures végétales spécialisées.
- □ La diversité des productions et la prédominance du végétal (grandes cultures) et notamment du végétal spécialisé à haute valeur ajoutée (viticulture, maraîchage, horticulture, pépinières (rosiers notamment), semences...) et des champignons.
- □ La valorisation des produits locaux (vente, distribution, circuits de transformation). 1/3 des exploitations pratiquent la vente directe (à peine 20% en Maine-et-Loire).
- ☐ L'accompagnement de l'entrepreneuriat agricole (pépinières, couveuses d'activités...).
- □ Le végétal spécialisé est renforcé par le Pôle de compétitivité « Végépolys », par la création du végéparc à Longué-Jumelles, de deux PRI : Vignes et Vins (Montreuil Bellay) et Roses et pépinières (Doué-la- Fontaine).
- □ Le territoire dispose d'entreprises de tailles convenables et de filières porteuses.
- ☐ Une filière végétale spécialisée bien implantée avec des cultures à fortes valeurs ajoutées.
- □ Le secteur compte de nombreux emplois saisonniers.
- □ Le renouvellement des exploitants agricoles interroge car près de 43% des exploitations sont gérées par un exploitant de + 50 ans.
- □ La main d'œuvre pour les filières spécialisées (rosiéristes, viticulteurs...) est difficile à trouver.

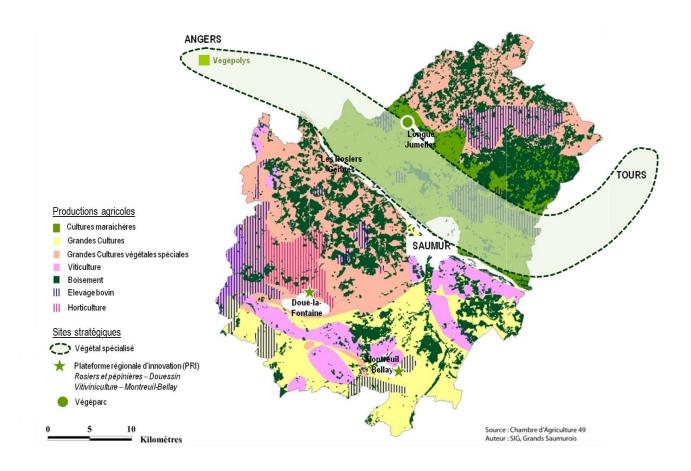
MENACES

- La réduction de la SAU liée au développement urbain.
- On note la difficulté d'accès au foncier et à l'eau notamment pour les rosiéristes.
- Diminution du nombre d'exploitations
- Manque de main d'œuvre qualifiée

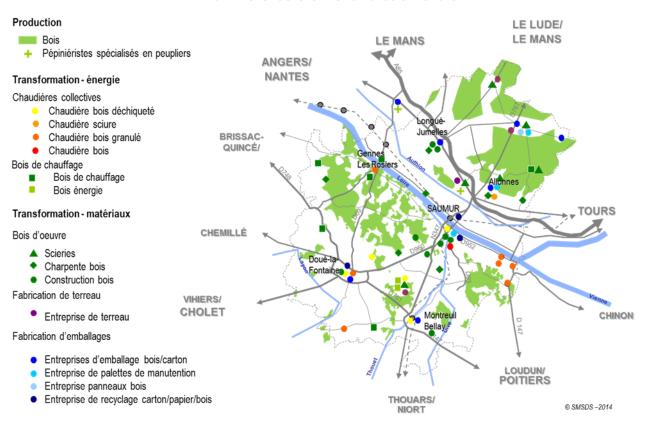
OPPORTUNITES

Le lien avec les éco-matériaux dans la construction (paille, chanvre...), de nouvelles filières à développer.

Les productions agricoles et sites stratégiques



La filière bois en Grand saumurois



un bassin productif en matières premières - le tuffeau, le bois, l'agroressource - et quelques
entreprises investies

- □ Le Pays saumurois a mené des chantiers participatifs éco-matériaux en partenariat avec les territoires voisins, thouarsais ou vihiersois.
- ☐ Une connaissance du tuffeau, et de son réemploi, et de la réhabilitation du patrimoine
- des programmes récemment réalisés avec bois énergie demandent à avoir à présent une ressource durable proche.

Bois

- □ Le territoire dispose de potentiel : la ressource (25% du territoire boisé), les entreprises de transformation et des sites de commercialisation.
- ☐ Un plan de développement de massif animé par le CRPF
- ☐ Une petite filière existe autour du bois granulé, bois plaquette et de l'emballage.
- □ La région Pays de la Loire est la 2ème région de France en termes d'activités de transformation du bois et de la filière bois.
- □ Sur la zone d'emploi Saumur-Baugé on comptabilise environ 650 emplois : un tiers des emplois de la filière est lié à la construction, un quart au travail du bois et à la fabrication d'article en bois, 18 % à la fabrication de meuble, 18% à l'industrie du papier et du carton, environ 5% au commerce de gros.
- ☐ Une gestion durable de la forêt en développement avec ¼ des espaces boisés concernés.
- □ Des programmes récents ont généré un appel d'air : la contribution des professionnels forestiers sur la gestion de la ressource et sa valorisation.
- ☐ Un parcellaire boisée très morcelé.
- □ Les chaînes de transformation ne sont pas dimensionnées pour valoriser du bois d'œuvre.
- □ Il y a encore trop peu de forêt gérées durablement : 25% contre 30% moyenne nationale.
- □ La filière est en réalité peu structurée.
- □ La production est très peu modernisée.

MENACES

Des freins pour confirmer les filières et les pratiques

- 25% de ressources bois à valoriser localement
- des matériaux locaux indispensables pour la bonne mise en œuvre des rénovations, des constructions ou des réhabilitations selon les nouvelles normes énergétiques
- Des acteurs prêts à participer réelle organisation de la filière - Plateforme bâtiment durable en perspective

(53 % des revenus du territoire, 54% des établissements et 63% des effectifs salariés).

Définition : Activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes – INSEE

TOURISME

TOUTS

- □ Le Saumurois est la 2ème destination touristique des Pays de la Loire. Le 1^{er} territoire touristique de l'Anjou avec plus d'1 million de touristes chaque année. 1 320 emplois dans le secteur¹.
- □ Le Saumurois dispose d'une offre d'exception (châteaux, abbaye Royale, vins de renoms, Bioparc, Cadre Noir, Carrousel, Festivini, de nombreux sites troglodytiques...
- □ les acteurs sont multiples et les intervenants nombreux. Sans exhaustivité citons la Mission Val de Loire, les Comités Régionaux et Départementaux du Tourisme, le PNRLAT, la CCI, les OTSI, des labels, ... et même une PRI idev sur les sites de visites animées par la SOPRAF de l'abbaye de Fontevraud
- □ Le PNR Loire Anjou Touraine est une accroche touristique et identitaire avec le Val de Loire
- ☐ Le Saumurois c'est
 - 34% des capacités des hôtels du département de Maine-et-Loire.
 - 1/3 des terrains et 42,6% des emplacements de campings du département de Maine-et-Loire.
- ☐ Des outils de promotion et d'accueil : le Pôle Touristique International et les offices de tourisme
- □ Des hébergements touristiques principalement tournés vers le milieu de gamme (2 ou 3 étoiles hôtels et campings confondus).
- Des entreprises à forte notoriété insuffisamment connectées (IFCE/ENE, Abbaye de Fontevraud) : accès gare et transport en commun entre sites majeurs, accès numérique, utilisation d'internet et 4G.
- □ 56% des établissements touristiques du Saumurois ont recours aux emplois à temps partiels.
- □ 72% des salariés disposent seulement d'un CAP, et seulement 26% ont un diplôme supérieur au BAC PRO.
- □ 90% des établissements reconnaissent avoir des difficultés pour trouver des formations adaptées aux besoins de leurs personnels sur le territoire.
- ☐ Manque de coordination des différents acteurs et de mutualisation des actions.

MENACES

Malgré ses atouts, le Saumurois n'est pas reconnu à sa juste valeur dans le Val de Loire, dans un écosystème touristique extrêmement

OPPORTUNITES

Un territoire caractéristique, dont la vocation touristique n'est plus à démontrer et dont le potentiel de développement est élevé.

F A I B L E S S F

¹ Source : CCI 49 Compétences tourisme Saumurois, enquête réalisée entre le 26/11/2012 et le 3/12/2012.

fourni et dense.

- Le manque d'adéquation de l'offre avec les attentes des touristes et les normes d'accessibilité.
- Une perte de vitesse/une destination touristique moins attractive.
- des espaces atypiques comme les troglodytes, sur les hébergements en lien avec le cadre exceptionnel du Val de Loire ...
- la création du Center Parc (Loudunais) et les activités du Val de Loire (PNR, Unesco, Touraine, Anjou)

CULTURE

A T O U T S

- un label UNESCO Val de Loire avec des références, d'histoires, de savoir-faire et de patrimoines.
- ☐ Un label « ville d'art et d'histoire » à Saumur
- □ Des labels « cités de caractère », « village de charme » nombreux sur le territoire
- ☐ Une typicité des patrimoines : troglodytisme notamment adossé à des propositions de découvertes (scénographie des perrières, etc.)
- □ Le Saumurois a été reconnu "pôle d'économie du patrimoine", ce secteur recèle un beau potentiel de développement d'activités et d'emplois à travers les corps de métiers qui l'entretiennent notamment.
- □ Une compétence culture prise par deux intercommunalités : Saumur agglo et Doué la Fontaine,
- Des évènementiels reconnus localement : môme en folie, festivals, comtes émois, festivini, ...
- □ Un réseau des bibliothèques et médiathèque à l'agglo, une organisation des services intercommunaux sur la lecture publique
- □ Peu d'évènementiels reliés à la Loire
- □ Pas d'évènementiel à dimension interrégional voir national
- □ Peu d'identification culturelle de territoire
- ☐ Une structuration de l'éducation artistique qui reste à structurer
- ☐ Une démultiplication des besoins et des services face à un désengagement financier

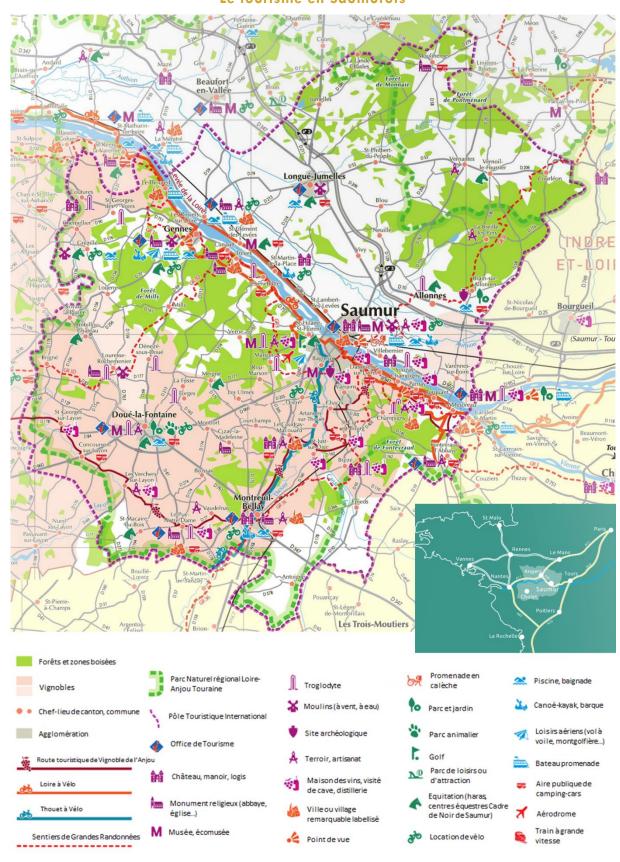
MENACES

L'absence d'offre réduisant l'attrait au territoire – notamment les cadres et les seniors.

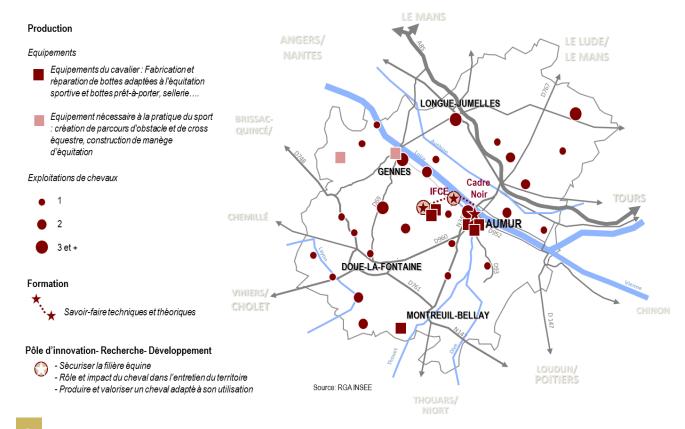
OPPORTUNITES

Les labels et Unesco

Le tourisme en Saumurois



Source: Cartographie Actual - Crédit: CDT49



- □ 1150 emplois en Saumurois dont 15% de saisonniers ou d'emplois partiels. 80% des emplois sont dans l'enseignement et la prestation de services.
- Des entreprises spécialisées. Un peu plus d'une centaine d'entreprises sont implantées sur le territoire dont 85% sur Saumur et ses communes associées. Les 2/3 des entreprises reposent sur du commerce, de la prestation de service ou de l'enseignement.
- □ Une zone d'activité est intégralement dédiée au cheval à St Hilaire-St Florent.
- □ Un centre de formation reconnu. L'IFCE/ENE (180 emplois) accueille chaque année plus de 2 500 élèves français et étrangers et plus de 80 000 visiteurs par an.
- □ Le territoire bénéficie de la renommée internationale du Cadre de Noir. 1/3 des cavaliers professionnels français de concours complet sont installés à moins de 80 km de Saumur.
- ☐ L'équitation est un sport qui rassemble des professionnels et spectateurs en provenance du monde entier. La participation aux Jeux Equestres Mondiaux FEI de 2014 est un atout pour asseoir la renommée internationale de la filière équine.
- Des innovations en lien avec la filière permettant notamment aux personnes à mobilités réduites de pouvoir monter un cheval.
- □ Pas d'infrastructures en mesure d'héberger et de restaurer les visiteurs et leurs chevaux pendant plusieurs jours.
- □ Des espaces et équipements disposant d'une qualité de sol exceptionnelle sont aujourd'hui sous-exploités : hippodrome de Verrie et terrain du Breil.
- ☐ Très peu de valorisation de l'activité équestre sous l'angle touristique.
- ☐ Manque de travail en réseau et d'interconnexions entre les entreprises de la filière équestre.

AIBLESSES

MENACES

- Perte de vitesse de la filière.
- Concurrence avec d'autres régions.
- Disparition de certaines formations

OPPORTUNITES

- Une niche économique à forte valeur ajoutée et au potentiel d'innovation important.
- Des équipements existants : l'hippodrome de Verrie et le terrain du Breil offrent des perspectives pour de l'évènementiel.

TERTIAIRES ET COMMERCES

A T O U T

- 42 créations d'entreprises dans l'administration, l'enseignement et la santé en 2013. Le secteur public est très présent (armée, hôpital, enseignements et administrations)
- □ La concentration des équipements administratifs et tertiaires se fait essentiellement sur Saumur et dans une moindre mesure (antennes locales) sur Doue-la-Fontaine, Montreuil-Bellay, Gennes/Les Rosiers pour répondre aux besoins locaux.
- □ Tertiaire : 15 580 emplois tertiaires en 2010, + 2,6% chaque année depuis 11 ans.
- Des dispositifs d'aides à la création et à l'adaptation des petites entreprises (ORAC et Initiative Anjou) qui confortent l'offre de proximité en commerces et artisanat.
- De nouvelles offres commerciales de proximité émergent : la vente directe chez le producteur, la livraison de paniers par des producteurs locaux comme par exemple sur les communes de Parnay et Souzay Champigny... Ces circuits courts sont complétés par la présence d'AMAP.
- □ Diversité et importance de l'offre commerciale avec une zone de chalandise qui regroupe 200 000 consommateurs et rayonne au-delà du territoire sur 4 départements.
- □ Le commerce est l'activité la plus représentée sur le territoire avec 21,7% des établissements.
- ☐ Un secteur de l'économie sociale et solidaire dynamique.
- ☐ Le centre-ville de Saumur est en perte de vitesse.
- □ Une carence de l'offre en équipement de la personne, qui représente 6,7% des surfaces de vente du territoire et qui constitue un risque d'évasion commerciale.
- □ Les achats sur internet ne cessent de croitre.

MENACES

Un contexte concurrentiel qui se durcit et menace la pérennité des petits commerces.

- Le centre-ville de Saumur dispose d'un réel potentiel pour une offre tertiaire et commerciale
- Les usages numériques
- Les formes juridiques souples, notamment ESS.

FAIBLESSES

L'emploi et la formation

L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL

T O U T

- □ Le territoire compte 38 775 emplois en 2011.
- Une dynamique de création d'emploi peu élevé mais bien réelle (286 emplois par an sur la période 1999/2011).
- □ 2/3 de création d'emplois dans les pôles : Doué, Longué, Gennes, Les Rosiers, Montreuil Bellay et Saumur.
- □ La répartition socioprofessionnelle du Grand Saumurois fait la part belle aux ouvriers : 30% (un peu plus que le département). Les agriculteurs sont nettement plus représentés sur le Grand Saumurois (3,92%) qu'à l'échelle du département (2,94%).
- □ La proportion de cadres, d'employés et de professions intermédiaires a bien progressé ces dernières années surtout pour les employés (+ 29%).
- □ Le secteur tertiaire connaît une augmentation d'emploi de 27% de ses effectifs entre 1999 et 2010.
- □ Une création annuelle d'emploi inférieure aux moyennes départementale, régionale et nationale.
- □ Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins représentés (9,2%), pour 12% en Maine et Loire.
- D'une manière générale, le nombre d'emplois a diminué au cours de ces dix dernières années dans le secteur primaire et le secteur secondaire.
- □ La proportion d'artisans/chefs d'entreprises (-2,5%), agriculteurs (-30%) et ouvriers (-8%) a diminué.
- □ Au deuxième trimestre 2013, avec 11,4% de la population active, le taux de chômage de la zone d'emploi de Saumur affiche une valeur supérieure à celle enregistrée au niveau départemental (10%) et au niveau régional (9,4%). Inadéquation entre l'offre d'emploi et la demande.
- □ Le bassin d'emploi du Saumurois connaît une nouvelle hausse des demandeurs d'emplois de longue durée (+5,7%).
- □ Un peu plus de 80 % des contrats proposés sont précaires et 23% des jeunes sont au chômage avec des difficultés à l'accès à l'emploi. 82% des emplois à temps partiels, sont occupés par des femmes.
- □ Les séniors représentent près de 22% de l'ensemble des demandeurs d'emploi sur le Maineet-Loire et en Région Pays de la Loire. Au 30 juin 2013, le territoire saumurois affiche un taux légèrement plus élevé (25%).

MENACES

La baisse du nombre d'offre d'emplois (- 18 % par rapport à 2011).

Le vieillissement des actifs entraine un problème de transmission des savoirs

OPPORTUNITES

La gestion territoriale des emplois et des compétences reliés aux métiers et besoins des entreprises locales

- ☐ Les formations proposées sur le territoire sont en lien avec les filières d'excellence et les
 - □ Le territoire compte une vingtaine de formations supérieures post-BAC.
 - □ Les effectifs ne cessent de croitre pour atteindre aujourd'hui plus de 1000 étudiants dans l'ensemble des filières. Un chiffre en augmentation du fait notamment de la nette progression de l'effectif du Pôle Universitaire du Saumurois (+60% entre 2007 et 2013).
 - □ Il y a de nombreux étudiants extérieurs au territoire dont 10% de nationalité étrangère.
 - □ La création d'un nouveau campus universitaire est envisagée et inscrite au NCR. Celui-ci devrait être mutualisé avec l'IFSI/IFAS.
 - □ L'offre de formation professionnelle et continue se veut en adéquation avec les principales filières d'activités économiques du territoire.
 - □ La présence de pôles de compétences : Equestre, Mécanique, Hôtellerie/ Restauration, Patrimoine, Culture, Tourisme, pôle viti-vinicole Montreuil Bellay, Institut de la bijouterie.
- □ Le Grand Saumurois possède un niveau de formation relativement faible : près d'¼ des personnes de 15 ans ou plus dont les études sont terminées ne possèdent aucun diplôme (le département 18,9 %) et un peu plus d'¼ possèdent un CAP/BEP (le département 26 %).
- □ La part des diplômes de niveau supérieur BAC +2 est d'environ 9 % (le département 11%).
- ☐ Un potentiel d'innovation peu mobilisé.

savoir-faire locaux.

□ Pas de formations de courtes durées pour répondre rapidement à des demandes ponctuelles.

MENACES

- Un public de jeunes trop nombreux à être sans diplôme.
- Les formations supérieures en lien avec les potentialités économiques du territoire captent difficilement les jeunes locaux. Où lorsqu'elles y arrivent, les jeunes diplômés ne restent pas forcément.
- La conception/recherche est peu présente dans les cursus de formation.

- Une gestion territoriale des emplois et des compétences pour faciliter la transmission des savoir-faire locaux et l'insertion des populations peu voir pas diplômées.
- Le regroupement des formations sur un campus lisible, reconnu.
- Des formations professionnalisantes, de courte durée en lien avec le tissu économique local

FAIBLESSES

Dynamiques et réseaux économiques

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

(référence : étude menée par le PNR)

« L'économie sociale et solidaire est un ensemble socio-économique qui regroupe des organisations et entreprises prônant une autre économie basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques. Ces organisations et entreprises de l'ESS sont des moteurs pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale » CNCRES : Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, édition 2012, page 1.

TOUTS

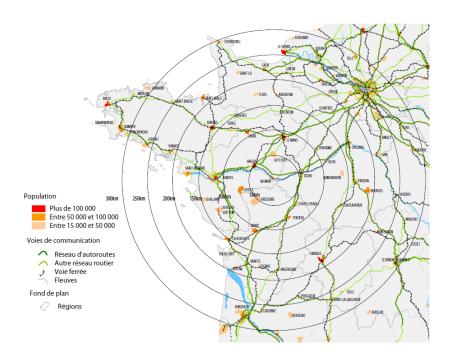
- □ Dans la zone Saumurois-Authion, 11,3% des établissements employeurs dans l'ESS (soit 352 établissements) pour 14.1% des ETP du territoire et 4349 salariés. Le territoire dispose d'un poids plus important d'emplois dans l'ESS comparé au niveau national (10%).
- □ Le nombre de structures dans le secteur des « arts, spectacles, sports et loisirs » est important mais le secteur de l'« action sociale » reste le premier pourvoyeur d'emplois.
- □ Les établissements dans l'ESS ont majoritairement un statut associatif (86%) et en seconde position un statut coopératif surtout dans le secteur agricole (12%). Les mutuelles et fondations constituent une part presque dérisoire.
- □ les statuts associés à l'ESS font que nous pouvons aussi en retrouver dans tous les autres secteurs d'activité : enseignement (AFPA), activités financières et assurances (Banques coopératives, mutuelles...), agriculture, industrie et construction (CUMA, CIVAM, AMAP...).
- □ L'ESS est majoritairement présente dans les domaines de « l'action sociale » et dans les « arts, spectacles, sports et loisirs ».
- □ Manque de connaissance de l'ESS auprès des différents acteurs

MENACES

>

OPPORTUNITES

Les entreprises de l'ESS sont productrices d'innovation grâce aux expérimentations qu'elles mettent en place



ACTEURS ET POTENTIELS D'INNOVATION

- □ Les fonctions métropolitaines rassemblent 15% des emplois. Elles sont essentiellement concentrées sur Saumur.
- □ Des filières d'excellence, intégrées : le végétale, le tourisme, le troglodytisme, l'équestre…peuvent favoriser des perspectives dans le domaine de la recherche et de l'innovation.
- ☐ Des acteurs et organismes économiques mobilisés pour « Agir pour »
- Des réseaux d'acteurs au service de l'innovation
 - Le pôle de compétitivité du Végétal Spécialisé « Végépolys » et celui d'Atlantic biothérapies avec le Laboratoire Brothier.
 - Les Plates-formes Régionales d'Innovation: pour la rose et la pépinière du Douessin; « Vignes et vins » dans laquelle s'inscrit le Lycée Edgard Pisani de Montreuil-Bellay.
 - Le pôle d'excellence rurale « troglodytisme ».
 - La création d'une PRI Monde Souterrain est en discussion.

MENACES

 Pas de réelles spécialisations identifiées pour différencier le Grand Saumurois de ces proches voisins.

- Des filières d'excellence, intégrées : le végétale, le tourisme, le troglodytisme, l'équitation, l'industrie et l'artisanat.
- L'ancrage du Pôle de Compétitivité, des PRI et leurs effets-leviers sur la R&D et l'innovation.

En synthèse, les premiers enjeux

ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION

- > Conforter l'alternance reconnue comme un mode de co-formation pertinent et favorisant une intégration professionnelle ultérieure.
- Faciliter la transmission des savoir-faire locaux et l'insertion des populations peu voir pas diplômées.
- S'appuyer sur les réseaux d'acteurs au service de l'innovation présents sur le territoire
- > Impulser par l'ESS la mise en réseau des compétences et favoriser les initiatives coopératives.
- Favoriser des perspectives de la recherche via les pôles de compétences et plateformes d'innovation
- Développer les usages numériques.
- Développer l'attractivité du territoire pour les cadres et les seniors par l'économie présentielle : culture, tertiaire, fonction supérieure.
- Aider au renouvellement des exploitants pour la reprise/création d'entreprise.
- Accompagner les entreprises et salariés pour monter en compétence et développer les marchés
- Préparer la filière énergétique notamment par le tissu d'artisanat et de PME locales.

GLOSSAIRE

SOLIDARITES TERRITORIALES ET HUMAINES

ADIL = Agence Départementale d'Information sur le Logement

AMAP = Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

CLIC = Centre Local d'Information et de Coordination

EEAP = Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés

EHPA = Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées

EHPAD = Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESA = Equipe Spécialisée Alzheimer

ESAT = Etablissements et Services d'Aide par le Travail

FAM = Foyer d'Accueil Médicalisé IME = Institut Médico-Educatif ISF = Impôts Sur la Fortune

MAS = Maison d'Accueil Spécialisée

OPAH = Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

ORAC = Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce

PAERPA = Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie

PASA = Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

RSA = Revenu de Solidarité Active

SESSAD = Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

SSIAD = Services de Soins Infirmiers A Domicile

UHR = Unité d'Hébergement Renforcé

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET TRANSITION ENERGETIQUE

AOT = Autorités Organisatrices des Transports

CTMA = Contrat territorial Milieux Aquatiques

CUCS = Contrat Urbain de Cohésion Sociale

DOCOB = DOCuments d'Objectifs

EnR = Energie Renouvelables

ENS = Espaces Naturels Sensibles

GES = Gaz à Effet de Serre

GIE = Groupement d'Intérêt Economique

MAEC = Mesure Agro-Environnementales et Climatiques

MAET = Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

PCET = Plan Climat Energie-Territorial

PEM = Pôle d'Echange Multimodal

PME = Petite et Moyenne Entreprise

PPRI = Plan de Prévention des Risques Inondations

PRU = Programme de Renouvellement Urbain

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCORAN = Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique

SDTAN = Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

FTTH = « Fiber to the Home » qui signifie littéralement en

français: fibre optique jusqu'au domicile

SNE = Sites Naturels Exceptionnels

TPE = Très Petite Entreprise

UNESCO = Organisation des Nations Unies pour

l'Education, la Science et la Culture

ZEM = Zone Ecologique Majeure

ZICO = Zones Importantes pour la Conservation des

Oiseaux

ZNIEFF = Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique

et Faunistique

ECONOMIE, EMPLOI ET FORMATION

ENE = Ecole Nationale d'Equitation

ETP = Equivalent Temps Plein

GPECT = Gestion Prévisionnelles des Emplois et des

Compétences Territoriales

R&D = Recherche et Développement

IFCE = Institut Français du Cheval et de l'Equitation

PRI = Plateforme Régionale d'Innovation

TIC = Technologie de l'Information et de la Communication



Syndicat mixte du Grand Saumurois

9 rue Molière 49400 SAUMUR Tel: 02.41.59.71.95

contact@grand-saumurois.fr